

NOTE A M. L'AMBASSADEUR MARCUARD

Information dans la perspective du vote
de la loi sur la coopération au développement
et l'aide humanitaire internationale

Nous sommes d'avis qu'il convient d'éviter d'utiliser des moyens trop spectaculaires pour ne pas donner l'impression d'une "manipulation" de l'opinion publique mais qu'il importe d'intensifier nos activités et d'inciter tous les milieux intéressés à intervenir activement.

(1) L'intensification de nos activités d'information concerne surtout nos relations avec la presse écrite, parlée et télévisée.

Outre ce qui précède, sont prévues les actions spécifiques suivantes :

- Très large diffusion du Message sur la loi (une traduction en italien devrait être envisagée)
- Large diffusion de notre brochure "Comment fonctionne l'aide suisse au développement"
- Parution dès le début de l'année prochaine de brochures concernant des projets spécifiques (Inde, Pérou, Kenya, Rwanda)
- Si possible mise au point avec la Arbeitsgemeinschaft d'une brochure sur la collaboration avec les organisations privées
- Concours radiophonique sur l'aide au développement; la date en est déjà arrêtée pour ce qui est de la Suisse romande (mars 1972). Elles ne doivent pas tarder à l'être en ce qui concerne la Suisse alémanique et la Suisse italienne,
- Conférence de la CT : la loi devrait être le sujet prioritaire traité à l'occasion de cette assemblée annuelle
- Expositions : L'OLMA où nous avons enregistré la visite de 64'000 personnes à notre stand a prouvé qu'il est possible d'intéresser le public à l'aide au développement à condition de bien choisir le thème de la présentation et surtout d'isoler les visiteurs de l'ambiance de la foire-exposition. Un effort particulier dans ce sens sera donc déployé à l'occasion de la MUBA, du Comptoir suisse et de l'OLMA
- Matériel didactique : bien qu'il ne s'adresse pas directement à l'électeur, le matériel didactique diffusé dans les écoles de Suisse alémanique déjà et, dès le début de l'année prochaine, dans celles de Suisse romande contribue à sensibiliser discrètement l'opinion par l'intermédiaire des intéressés eux-mêmes, des enseignants et des associations de parents d'élèves. Il en va de même du



- 2 -

caledrier de la CT (en principe toutes les classes du degré secondaire), des émissions de TV scolaire prévues pour l'année prochaine en Suisse alémanique et de la diffusion du catalogue de livres sur le tiers monde pour la jeunesse.

- spectacle audio-visuel : il s'agit d'une tentative pour attaquer véritablement le problème à la racine et pour répondre à la question souvent mal formulée dans le public mais latente chez beaucoup de gens, à savoir "Pourquoi avons-nous réussi et pas eux?". A l'aide d'un grand nombre de documents d'archives rassemblées en Angleterre, en France et en Suisse nous tentons de démontrer l'incidence de la révolution industrielle occidentale sur les pays en développement. Ce spectacle, d'une vingtaine de minutes environ, sera prêt au début 1973. Il sera présenté si possible à la Muba, au Comptoir suisse, proposé pour toutes les réunions importantes sur l'aide au développement dont nous aurons connaissances et dans différentes localités à l'intention des élèves des écoles secondaires. Il pourrait également en être tiré une intéressante brochure.

(2) Le programme d'information des organisations privées dans le cadre du vote de la loi devra être discuté et mis au point lors de la prochaine réunion avec les dites organisations privées prévue pour janvier 1973 (date non encore fixée).

P. Leuzinger